



Pour diffusion immédiate : 20/06/2024

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL SE JOINT À LA PROCUREURE GÉNÉRALE JAMES ET AUX AUTEURS DU PROJET DE LOI POUR SIGNER UNE LOI D'ENVERGURE NATIONALE VISANT À RESTREINDRE LES FLUX DE RÉSEAUX SOCIAUX QUI CRÉENT UNE DÉPENDANCE ET À PROTÉGER LES ENFANTS SUR INTERNET

La loi S.7694A/A.8148A établit la loi dite SAFE For Kids Act afin de mettre en place les premières restrictions au niveau national sur les flux de réseaux sociaux addictifs pour les mineurs

La loi S.7695B/A.8149A permet à la loi new-yorkaise sur la protection des données des enfants d'interdire aux sites en ligne de collecter des données personnelles de mineurs sans leur consentement

New York établit les protections les plus strictes du pays pour protéger les enfants sur les réseaux sociaux

S'appuie sur les efforts continus de la gouverneure pour faire face à la crise de la santé mentale chez les jeunes

La gouverneure Kathy Hochul a signé aujourd'hui une loi inédite visant à lutter contre la dépendance aux réseaux sociaux et à protéger les enfants sur Internet. La loi S.7694A/A.8148A établit la loi intitulée « halte à l'exploitation des flux addictifs » (Stop Addictive Feeds Exploitation, SAFE) pour les enfants afin d'exiger des entreprises de réseaux sociaux qu'elles limitent les flux addictifs sur leurs plates-formes pour les utilisateurs de moins de 18 ans. La loi S.7695B/A.8149A permet à la loi de New York sur la protection des données des enfants (New York Child Data Protection Act) d'interdire aux sites en ligne de collecter, d'utiliser, de partager ou de vendre les données personnelles de toute personne âgée de moins de 18 ans, à moins qu'ils n'aient reçu un consentement éclairé ou que cela ne soit strictement nécessaire à l'objectif du site web.

La gouverneure Hochul a déclaré : « Les jeunes de tout le pays sont confrontés à une crise de santé mentale alimentée par l'addiction aux réseaux sociaux. New York montre la voie en proposant un nouveau modèle pour faire face à la crise et protéger nos enfants. En contrôlant les flux addictifs et en protégeant les données personnelles des enfants, nous fournirons un environnement numérique plus sûr, nous donnerons

aux parents une plus grande tranquillité d'esprit et nous créerons un avenir plus prometteur pour les jeunes de New York ».

La gouverneure a été rejointe aujourd'hui par la procureure générale Letitia James et par les auteurs du projet de loi, le sénateur Andrew Gounardes et la membre de l'Assemblée Nily Rozic, ce qui marque l'aboutissement d'une action conjointe visant à faire adopter et signer cette législation inédite.

Avec cette nouvelle législation, New York a mis en place les protections les plus strictes du pays pour protéger les enfants sur les réseaux sociaux. Cette action s'inscrit également dans le prolongement des efforts déployés par la gouverneure Hochul pour lutter contre la crise de la santé mentale chez les jeunes.

La procureure générale de l'État de New York, Letitia James, a déclaré : « Les flux addictifs rendent nos enfants accros aux réseaux sociaux et nuisent à leur santé mentale, et les familles comptent sur nous pour les aider à faire face à cette crise. La loi signée aujourd'hui par la gouverneure Hochul fera de New York le leader national dans la lutte contre la crise de la santé mentale des jeunes et un exemple à suivre pour les autres États. Je félicite les auteurs, le sénateur Gounardes et la membre de l'assemblée Rozic, d'avoir travaillé avec mon bureau pour présenter et faire avancer cette loi, et je remercie les dirigeants législatifs pour leur soutien à ces projets de loi historiques. Alors que nous avançons dans le processus d'élaboration des règles, mon bureau travaillera sans relâche pour défendre ces nouvelles lois afin de protéger les enfants de New York ».

La cheffe de la majorité sénatoriale, Andrea Stewart-Cousins, a déclaré : « Alors que nous faisons face aux menaces que les réseaux sociaux font peser sur notre jeunesse dans le paysage technologique en constante évolution d'aujourd'hui, je suis fier que, sous ma direction, la majorité sénatoriale ait créé le comité sénatorial de l'internet et de la technologie (Senate's Internet and Technology Committee) afin de se concentrer sur ces questions. Je remercie la gouverneure Hochul, la procureure générale James et le sponsor de la loi, le sénateur Gounardes, pour leur travail diligent sur cette législation et pour avoir collaboré avec les parties prenantes et leurs collègues afin de parvenir à un accord qui soutienne au mieux notre jeunesse en vue d'une utilisation plus saine des médias sociaux. Ensemble, nous continuerons à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger le bien-être mental de nos enfants. »

Carl Heastie, président de l'Assemblée, a déclaré, « La technologie évolue, tout comme les moyens de protéger nos enfants contre les dangers, que ce soit en ligne ou hors ligne. Ces projets de loi donneront aux parents les moyens de protéger leurs enfants contre les pratiques prédatrices qui ont un impact sur leur santé mentale en éliminant les flux personnalisés qui créent une dépendance et feront de la protection de la vie privée en ligne la règle par défaut pour les enfants new-yorkais, en empêchant les entreprises de collecter et d'utiliser leurs données. Merci à Nily Rozic, qui a parrainé le projet à l'Assemblée, ainsi qu'à la gouverneure Kathy Hochul, à la procureure générale

Letitia James et à nos partenaires au Sénat pour tout le travail qu'ils ont accompli afin de rendre les espaces en ligne plus sûrs pour les enfants. »

La loi signée aujourd'hui s'attaque à des problèmes cruciaux auxquels sont confrontés les jeunes. Selon [un avis](#) publié par l'administrateur de la santé publique des Etats-Unis (U.S. Surgeon General), des recherches récentes montrent que les adolescents qui passent plus de trois heures par jour sur les réseaux sociaux courent deux fois plus de risques de souffrir de problèmes de santé mentale, tels que des symptômes de dépression et d'anxiété. Par ailleurs, un récent [rapport](#) du Pew Research Center a révélé que six adolescents sur dix estiment n'avoir que peu ou pas de contrôle sur les informations personnelles que les entreprises de réseaux sociaux collectent à leur sujet.

La loi SAFE For Kids

Les flux addictifs, ou alimentés par des algorithmes, favorisent une utilisation malsaine des réseaux sociaux. Cette loi exigera des entreprises de réseaux sociaux qu'elles limitent les flux addictifs sur leurs plateformes pour les utilisateurs de moins de 18 ans. Sauf autorisation parentale, les utilisateurs de moins de 18 ans ne recevront pas de flux addictifs. La loi SAFE for Kids est notamment la première loi de ce type à être promulguée dans un État du pays.

En vertu de cette loi, les enfants peuvent toujours utiliser les réseaux sociaux. Par exemple, ils peuvent continuer à effectuer des recherches sur des sujets spécifiques qui les intéressent ou à s'abonner à des créateurs, mais ils ne seront pas soumis à des flux algorithmiques qui favorisent des niveaux excessifs d'engagement. La loi interdira également aux plateformes de réseaux sociaux d'envoyer des notifications concernant les flux addictifs aux mineurs entre 0h00 et 6h00 du matin sans le consentement des parents. La loi autorisera le Bureau du procureur général (Office of the Attorney General, OAG) à faire appliquer la loi et à en assurer le respect, notamment en imposant des sanctions civiles pouvant aller jusqu'à 5 000 dollars par infraction, parmi d'autres mesures correctives. Enfin, elle préconise la mise en place de méthodes acceptables de vérification de l'âge et de consentement des parents, à déterminer par l'OAG dans le cadre d'un processus d'élaboration de règles.

La loi new-yorkaise sur la protection des données des enfants (The New York Child Data Protection Act)

Cette législation interdira aux sites en ligne et aux appareils connectés de collecter, d'utiliser, de partager ou de vendre les données personnelles de toute personne âgée de moins de 18 ans, à moins qu'ils n'aient reçu un consentement éclairé ou que cela ne soit strictement nécessaire à la finalité du site web. Elle autorise également l'OAG à faire appliquer la loi, notamment en imposant des sanctions civiles pouvant aller jusqu'à 5 000 dollars par infraction.

La Dre Ann Sullivan, commissaire au Bureau de la santé mentale, a déclaré :

« L'État de New York montre une fois de plus la voie en adoptant des lois visant à protéger nos jeunes de l'impact négatif des réseaux sociaux et des algorithmes nuisibles qu'ils utilisent sur leurs plateformes. Sous la direction de la gouverneure

Hochul, nous mettons également en place de solides services de santé mentale et de soutien pour les jeunes, afin qu'ils disposent des ressources nécessaires pour faire face aux problèmes de santé comportementale qu'ils rencontrent. Je salue son engagement en faveur de la santé mentale des jeunes et de la mise en place d'un système de soins solide dans notre État, qui répondra aux besoins de tous les New-Yorkais ».

La directrice exécutive du Bureau pour la prévention de la violence domestique (Office for the Prevention of Domestic Violence), Kelli Owens, a déclaré : « Nous savons qu'en aidant nos enfants et nos adolescents à maîtriser l'Internet, nous pouvons les aider à développer un esprit sain et des relations saines à l'avenir, que ce soit en ligne ou dans le monde réel. Je remercie la gouverneure Hochul pour son dévouement à la protection de nos jeunes contre les pratiques nocives et addictives des réseaux sociaux. L'État de New York montre la voie et constitue un exemple à suivre pour les autres États. Grâce à l'investissement de la gouverneure, l'OPDV s'engage à construire sur cette base avec notre travail sur les formations et la campagne de sensibilisation à la sextorsion à venir ».

Le sénateur d'État Andrew Gounardes a déclaré, « New York envoie un message clair aux Big Tech : vos profits ne sont pas plus importants que la vie privée et le bien-être de nos enfants. En tant que père de deux jeunes enfants, cette victoire me tient à cœur et je suis particulièrement reconnaissant aux jeunes, aux parents, aux éducateurs et aux organisations de tout l'État qui ont tenu tête à certaines des entreprises les plus puissantes du monde et qui ont exigé un monde numérique plus sûr. Cette journée n'aurait pas été possible sans le leadership de la gouverneure Kathy Hochul et son engagement indéfectible à protéger les enfants des dangers des réseaux sociaux, et je la remercie d'avoir promulgué ces deux projets de loi essentiels. Cette étape importante n'est pas seulement une victoire pour les enfants de New York - nos nouvelles lois ouvrent la voie au reste du pays. Nous avons battu Big Tech, et vous pouvez le faire aussi. »

Nily Rozic, membre de l'Assemblée, a déclaré : « Plus de vingt ans après la dernière révision des lois sur la protection de la vie privée des enfants en ligne, la signature de ces projets de loi montre que l'État de New York prend les devants en plaçant la sécurité et la protection de la vie privée des New-Yorkais au premier plan. Nous prenons des mesures décisives pour protéger nos enfants de l'influence néfaste des algorithmes addictifs et de la collecte incontrôlée de données en promulguant la loi SAFE for Kids et la loi NY Child Data Protection Act (loi sur la protection des données des enfants). Je remercie la gouverneure Hochul, le procureur général James et le sénateur Gounardes pour leur collaboration sans faille en vue de protéger les jeunes à l'ère numérique. »

La présidente de NYSUT, Melinda Person, a déclaré : « Protéger les enfants en ligne dans un contexte de crise de la santé mentale est une question de bon sens, et nous sommes fiers que New York montre l'exemple. La loi proposée par la procureure générale James, le sénateur Gounardes et la membre de l'assemblée Rozic, et signée par la gouverneure Hochul, prendra des mesures historiques pour s'attaquer aux

aspects les plus dangereux des réseaux sociaux. Les éducateurs de NYSUT dans tout l'État ont fait entendre leur voix pour soutenir ces projets de loi, et nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger la santé mentale de nos étudiants ».

Michael Mulgrew, président de la Fédération unie des enseignants (United Federation of Teachers), a déclaré : « New York défend nos enfants en s'attaquant aux entreprises technologiques et en exigeant une meilleure protection de la vie privée de nos enfants ainsi qu'une plus grande protection contre les aspects addictifs et prédateurs des plates-formes de réseaux sociaux". Nous félicitons la Gov. Kathy Hochul, la procureure générale Tish James, la cheffe de la majorité au Sénat Andrea Stewart-Cousins, le président de l'Assemblée Carl Heastie, le sénateur Andrew Gounardes et la membre de l'Assemblée Nily Rozic pour avoir protégé nos enfants ».

James P. Steyer, fondateur et PDG de Common Sense Media, a déclaré : « Lorsque les dirigeants les plus puissants de l'État unissent leurs forces pour donner la priorité au bien-être des enfants et des familles plutôt qu'aux profits des grandes entreprises technologiques, des choses étonnantes peuvent se produire. La gouverneure Hochul, la procureure générale James, le sénateur Gounardes et la membre de l'assemblée Rozic méritent la gratitude de tous les New-Yorkais pour s'être battus en faveur de ces projets de loi novateurs et pour les avoir promulgués. Common Sense espère que cette victoire en faveur de la sécurité en ligne et de la vie privée des enfants servira de modèle à l'ensemble du pays.

La fondatrice et directrice exécutive de Mothers Against Media Addiction (Les mères contre l'addiction aux réseaux sociaux, MAMA), Julie Scelfo, a déclaré : « Cette nouvelle loi visant à protéger les enfants des dangers des réseaux sociaux dans le monde réel est une grande victoire pour les parents et les familles de l'État de New York. Nous remercions la gouverneure Hochul, la procureure générale James et le corps législatif de New York d'avoir donné la priorité à la santé et au bien-être de nos enfants plutôt qu'à une poignée d'entreprises technologiques qui tirent profit du ciblage des enfants avec des algorithmes addictifs et des contenus dangereux. Nous espérons que d'autres États s'inspireront de New York pour protéger les enfants en ligne et leur offrir l'enfance qu'ils méritent ».

Joseph A. Salamone, fondateur et directeur exécutif de la Long Island Coalition Against Bullying, a déclaré : « Cette loi est une victoire extraordinaire pour les parents, les enseignants et les jeunes de tout l'État et envoie un message clair : l'époque où les entreprises technologiques donnaient la priorité aux profits plutôt qu'au bien-être des enfants est révolue. Je remercie la gouverneure Hochul pour ses efforts historiques alors que nous travaillons ensemble pour construire un meilleur avenir pour nos enfants ».

Sharon Horton, directrice exécutive de NAMI NYS, a déclaré : « Tout au long de cette session, NAMI-NYS a insisté sur la nécessité de répondre aux besoins de l'avenir de l'État de New York, de sa jeunesse. Il est essentiel que New York s'attaque aux multiples facteurs de stress négatifs qui contribuent à la crise de la santé mentale chez

les jeunes. NAMI-NYS se félicite que la gouverneure Hochul et les dirigeants de l'État de New York aient pris des mesures importantes pour faire avancer de nombreuses mesures cruciales nécessaires pour soutenir nos jeunes et les aider dans leur parcours en matière de santé mentale. Il s'agit notamment de jouer un rôle de premier plan au niveau national en s'attaquant au rôle que jouent les réseaux sociaux dans la dégradation du bien-être mental des jeunes. Nous félicitons la gouverneure Hochul, la procureure générale James et nos dirigeants législatifs d'avoir donné la priorité à notre avenir en s'attaquant aux conséquences négatives des réseaux sociaux et en protégeant la vie privée de nos jeunes. Leur leadership sur ces questions ouvre la voie à la réalisation de la vision de NAMI-NYS d'un monde où toutes les personnes touchées par la maladie mentale mènent une vie saine et épanouissante, soutenues par des communautés qui se soucient d'elles ».

Glenn Liebman, directeur général de l'Association pour la santé mentale de l'État de New York (New York Health Association in New York State), a déclaré : « Parmi les nombreuses questions ayant un impact sur la santé mentale des jeunes, la dépendance aux réseaux sociaux est devenue un problème de plus en plus grave. En signant cette loi historique, la gouverneure Hochul montre la voie à suivre pour résoudre ce problème en limitant les flux addictifs et en créant des espaces plus sûrs pour les jeunes en ligne. Nous apprécions grandement l'engagement inébranlable de la gouverneure Hochul à protéger la santé mentale des jeunes dans tout l'État de New York. Nous remercions également la procureure générale James, le sénateur d'État Gounardes et la membre de l'Assemblée Rozic pour leur travail inlassable et leur leadership sur cette question cruciale ».

Faire avancer le débat national

En signant cette loi, la gouverneure Hochul a fait de New York le chef de file en matière de création d'un environnement numérique plus sûr pour les jeunes. Une législation basée sur les principes de la loi SAFE For Kids est envisagée en Californie, et les défenseurs des droits de l'homme ont appelé d'autres États à présenter des propositions similaires. En outre, les défenseurs des droits de l'homme et d'autres parties prenantes ont appelé à une plus grande action au niveau fédéral. Par exemple, dans un récent [op-ed](#), dans le cadre d'une série d'idées nouvelles, l'administrateur général de la santé des États-Unis a préconisé une loi fédérale qui reflète certains éléments de la loi SAFE For Kids et de la loi new-yorkaise sur la protection des données relatives aux enfants.

Protéger les adolescents de l'exploitation en ligne

En plus de la législation signée aujourd'hui, la gouverneure Hochul a également pris d'autres mesures pour protéger les jeunes en ligne. Dans le cadre du budget adopté pour l'exercice 2025 par la gouverneure Hochul, cette dernière a demandé au Bureau pour la prévention de la violence domestique (Office for the Prevention of Domestic Violence, OPDV) de mettre au point des programmes de formation et d'assistance technique axés sur la sextorsion, ainsi qu'un site web d'information destiné au grand public, et de mener une campagne de sensibilisation du public. Les programmes de formation et d'assistance technique aideront à la fois les organisations d'aide aux

victimes de la violence sexiste et les services répressifs qui cherchent à aider les victimes et à enquêter sur les crimes de sextorsion. Le site web destiné au public fournira du matériel éducatif aux tuteurs et à d'autres publics. La campagne de sensibilisation du public utilisera les plateformes de réseaux sociaux pour faire connaître les signes avant-coureurs de la sextorsion, des abus facilités par la technologie et des « deepfakes » (hypertrucage).

Faire face à la crise de la santé mentale des jeunes

Dans le cadre de l'investissement d'un milliard de dollars dans la santé mentale à l'échelle de l'État, la gouverneure Hochul a également élargi de manière significative l'accès aux soins et aux ressources en matière de santé mentale pour les jeunes et leurs familles. L'accent mis sur le soutien et les services aux jeunes s'est poursuivi avec des investissements supplémentaires garantis par la gouverneure dans le budget promulgué pour l'exercice 2025.

Le budget promulgué par la gouverneure Hochul prévoit d'étendre l'aide à la santé mentale aux enfants de tout l'État et de faire en sorte que leur voix soit entendue, conformément au programme qu'elle a dévoilé dans son discours sur l'état de l'État en janvier dernier. La gouverneure [annonce](#) un financement de démarrage de 20 millions de dollars pour les cliniques de santé mentale en milieu scolaire et lance un appel à candidatures, ce qui permettra aux écoles intéressées d'établir ces satellites plus facilement que par le biais de la procédure de passation de marchés publics précédemment utilisée. Cette nouvelle somme s'ajoute aux 5,1 millions de dollars accordés en novembre pour soutenir 137 nouvelles cliniques en milieu scolaire, dont 82 dans des écoles où les besoins sont particulièrement importants, ce qui porte le nombre total de cliniques à plus de 1 200 dans l'ensemble de l'État.

Le budget adopté par la gouverneure pour l'exercice 2025 comprend également un investissement de plus de 19 millions de dollars pour fournir des soins essentiels aux jeunes en dehors du milieu scolaire, notamment en augmentant les ressources pour les jeunes qui reçoivent un traitement dans leur communauté ou, si nécessaire, dans un établissement de soins. Des initiatives clés telles que les équipes de traitement communautaire assertif pour les jeunes, qui fournissent des services intégrés et un soutien aux jeunes qui présentent un risque de traitement psychiatrique résidentiel ou hospitalier, ont été élargies avec 9,6 millions de dollars pour continuer à les servir à domicile et au sein de leur communauté chaque fois que cela est possible. En outre, la gouverneure a obtenu 4 millions de dollars supplémentaires pour soutenir un programme de remise de prêts destiné spécifiquement aux cliniciens agréés en santé mentale au service des enfants et des familles.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov.
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :
ny.gov/signup | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSUBONNER](#)